

## FICHE DE POSTE

### RECRUTEMENT MAITRE DE CONFERENCE ASSOCIE DES ECOLES NATIONALES SUPERIEURES D'ARCHITECTURE SESSION 2022

Tous les postes du Ministère de la culture et de ses établissements  
sont ouverts aux personnes reconnues comme travailleurs(es) handicapés(es)

<b>Intitulé du poste (F/H): Maître de Conférence associé des ENSA à mi-temps (320h/an)</b>  Champ disciplinaire : Sciences humaines et sociales pour l'architecture (SHS).	Catégorie statutaire : A  Corps : Maîtres de Conférences (MCF)  Code corps : PROFARCH  <i>Date de la prise de fonction : 01/09/2022</i>
--	---

**Domaine(s) Fonctionnel(s) : : Enseignement supérieur - Recherche**

**Emploi(s) Type :**  
**Enseignant(e)-chercheur(e) enseignant dans le supérieur – ERENS002**

**Nom et Adresse administrative et géographique de l'affectation :**  
École nationale supérieure d'architecture de Nantes  
Adresse : 6 quai Françoise Mitterrand - BP 16202 – 44262 Nantes Cedex 2

#### **Missions et activités principales**

**L'ENSA Nantes recrute un.e maître de conférences associé à temps plein (320h) ayant une compétence dans le domaine des Sciences humaines et sociales pour l'architecture (SHS). L'Ensa Nantes souhaite soutenir le parcours de jeunes chercheurs vers une titularisation par le poste d'associé présenté ici. Ce poste inclut un temps dédié à des activités de recherche. Il est d'une durée d'un an, renouvelable une fois. Les candidats ont soutenu leur thèse dans une période récente.**

#### **Ses missions sont les suivantes :**

Le futur enseignant viendra renforcer les enseignements en sociologie et en études urbaines sur les différentes problématiques de l'habiter et de la fabrique des territoires, en prise avec les enjeux et débats socio-politiques et socio-économiques qui les accompagnent. Titulaire d'un doctorat en aménagement/urbanisme, géographie ou sociologie, le candidat témoignera d'une expérience d'enseignement en Ensa et/ou à l'Université, de références scientifiques dans le champ de la recherche architecturale, urbaine et paysagère et d'enjeux de coproduction de recherches au sein d'un laboratoire. Il est attendu que les travaux de recherche du candidat permettent d'apporter à l'école des contributions théoriques et méthodologiques sur les processus d'urbanisation, sur la fabrique urbaine (conception, gestion et partage de la ville) ainsi que sur les politiques de l'habitat. Il s'engagera également dans l'initiation à la recherche des étudiants en Licence et en Master. Il interviendra tant dans la formation initiale de l'ensa Nantes que dans le Master Ville et Territoires.

Il prendra part aux enseignements suivants:

**En formation initiale :**

**- en cycle Licence :**

333 Enquête#2 : Le logement et la ville	30h TD
431 Loger le peuple ?	15h TD
531 biblio critique	24h TD
631 Mondes de l'architecture	15h TD
633 Retour vers le futur #1 : Ateliers des recherches	: 20h TD
634 Retour vers le futur #1 : journée de la recherche	: 2h CM

**- en cycle Master :**

Master FI - UET Fabrique de l'urbain, récits d'urbanité 12h CM, 20h TD  
Projet court « Enigmes Urbaines Protocoles Situés » 20h TD

**En Master Villes et Territoires:**

M1VT Séminaire Sociologie urbaine 10h CM  
M1VT méthodologie de la recherche 10h CM

M2VT Observatoire du renouvellement urbain 24h TD  
M2VT Encadrement d'atelier 16h TD  
M2VT Aide à la décision (M2VT) 12h TD  
M2VT Encadrement des mémoires M2VT 6h TD  
& MVT Implication dans la vie de la formation (grands oraux notamment)

Implication dans une recherche contractuelle 64h TD (décharge à 0,2%)

Suivant le profil, participation possible à un studio de projet (notamment au sein du DE "Espaces critiques"), ou à un séminaire de mémoires.

**Charges horaires d'enseignement et de recherche**

Temps plein : 320H

Le temps de travail de référence des maîtres de conférences associés des écoles nationales supérieures d'architecture est précisé par le décret n° 2018-107 du 15 février 2018 relatif aux maîtres de conférences et professeurs associés ou invités des écoles nationales supérieures d'architecture.

**Expériences et compétences souhaitées**

Titulaire d'un doctorat en aménagement/urbanisme, géographie ou sociologie, le candidat témoignera d'une expérience d'enseignement en Ensa et/ou à l'Université, de références scientifiques dans le champ de la recherche architecturale, urbaine et paysagère et d'enjeux de coproduction de recherches au sein d'un laboratoire. Il est attendu que les travaux de recherche du candidat permettent d'apporter à l'école des contributions théoriques et méthodologiques sur les processus d'urbanisation et sur la fabrique urbaine (conception, gestion et partage de la ville).

**Préciser le rattachement à un collectif pédagogique et/ou de recherche (laboratoires...)**

L'enseignant sera intégré au champ SHS-A, ainsi qu'au sein de l'équipe pluridisciplinaire du Master Villes et Territoires et prendra part à la vie de cette formation.

Il est attendu une participation aux activités scientifiques d'AAU-CRENAU.

**Savoir-être (compétences comportementales) :**

- capacité à travailler en équipe et à échanger avec les autres enseignants ;
- capacité d'écoute et d'accompagnement de l'étudiant dans son parcours de formation
- capacités de dialogue et d'animation de projets avec l'ensemble des acteurs de l'établissement.

### **Diplômes requis ou expérience professionnelle requise : précisions au regard de la catégorie du concours enrichi des spécificités du profil**

Doctorat en aménagement/urbanisme, géographie ou sociologie.

#### *Rappel des textes :*

Peuvent être recrutées en qualité de professeur ou de maître de conférences associé à mi-temps des personnalités françaises ou étrangères exerçant une activité professionnelle principale hors enseignement et remplissant l'une des conditions suivantes :

1° Justifier d'une expérience professionnelle en lien avec les disciplines enseignées dans les écoles d'architecture autre qu'une activité d'enseignement, d'une durée d'au moins trois ans dans les cinq années qui précèdent le 1er janvier de l'année du recrutement pour les fonctions de maître de conférences associé et d'au moins sept ans dans les neuf années qui précèdent le 1er janvier de l'année du recrutement pour les fonctions de professeur associé ;

2° Détenir l'un des diplômes mentionnés, pour les maîtres de conférences associés, au 1° de l'article 31 du décret n° 2018-105 du 15 février 2018 susvisé portant statut particulier du corps des professeurs et du corps des maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture et, pour les professeurs associés, au 1° de l'article 48 du même décret ;

3° Détenir un diplôme universitaire, une qualification ou un titre étranger estimé équivalent par le conseil scientifique et pédagogique de l'établissement, mentionné aux articles 14 à 22 du décret n° 2018-109 du 15 février 2018 susvisé relatif aux écoles nationales supérieures d'architecture et modifiant le code de l'éducation, réuni en formation restreinte, et exercer ou avoir exercé des fonctions d'enseignement ou de recherche dans un établissement étranger d'enseignement supérieur ou de recherche.

### **Présentation générale de l'école, de son identité pédagogique et de ses perspectives de développement :**

Installée depuis 10 ans sur l'île de Nantes, l'ensa de Nantes dispose de bâtiments construits par les architectes Anne Lacaton et Jean-Philippe Vassal), au sein du « quartier de la création » dont elle est un acteur important.

L'établissement est fortement impliqué dans la politique de site avec l'Université de Nantes et les autres établissements d'enseignement supérieur. L'ensa Nantes développe un partenariat stratégique au sein de l'Alliance Centrale-Audencia-Ensa Nantes. Elle est « établissement associé » à l'école doctorale SPI (Sciences pour l'ingénieur) et impliquée dans l'école doctorale STT (Sociétés, Temps, territoires).

Parallèlement au cursus de formation initiale conduisant au diplôme d'État d'architecte et à la HMONP, l'ensa Nantes développe seule ou avec ces établissements, quatre formations de second cycle : deux DPEA en « Architecture Navale » et de « Scénographe » ; le master Villes et territoires, co-habilité par l'Université de Nantes ; le master VEU Villes environnement urbain en partenariat avec l'École Centrale de Nantes. Dans le cadre de l'Alliance, l'ensa Nantes offre depuis septembre 2008 un double cursus architecte ingénieur/e-architecte avec l'École Centrale de Nantes, depuis 2018 un double cursus Architecte Urbaniste en lien avec le Master Ville et Territoires. Depuis 2016 elle déploie un « Bachelor of Architecture and Urbanism » à l'Île Maurice. D'autres projets de formations conjointes sont en cours.

### **Présentation des activités scientifiques de l'école et des perspectives de développement**

« L'activité scientifique de l'ENSA Nantes est traduite dans les activités du Centre de Recherche Nantais Architectures Urbanités constitue l'équipe nantaise du laboratoire AAU, UMR CNRS 1563. Il est situé à l'ENSA Nantes et à Centrale Nantes (voir <https://aau.archi.fr/crenau/>).

En 2022, le CRENAU compte 83 membres dont 33 chercheurs et enseignants-chercheurs permanents et

contractuels, 25 doctorants, 4 d'appui et soutien à la recherche permanents (gestion, communication, documentation, informatique), 21 associés. Les chercheurs et enseignants-chercheurs du CRENAU appartiennent aux ENSA de Nantes, Montpellier et Lyon, à Centrale Nantes, au CNRS et à l'ESBANM. Ils sont architectes, sociologues, informaticiens, ingénieurs, urbanistes, géographes et historiens.

Les recherches du laboratoire AAU sont ancrées dans les dimensions spatiales de nos sociétés, à travers le prisme sensible des ambiances, les différentes formes de matérialités architecturales, et les multiples dimensions sociales et culturelles des urbanités. Elles s'inscrivent dans une perspective interdisciplinaire (des sciences sociales aux sciences de l'ingénieur et pour la conception, en ouvrant des ponts vers l'art), multi-sensorielle et multi-échelles.

Les travaux du CRENAU prennent place dans le cadre du projet scientifique du laboratoire AAU. Dans ce cadre, ils développent de nombreux thèmes liés aux ambiances architecturales et urbaines, aux modèles, instruments et politiques de l'action publique territoriale, à la réalité virtuelle et augmentée, aux cartographies et représentations sensibles de l'environnement construit, à l'adaptation des villes aux changements climatiques, etc.

Le CRENAU est membre de deux écoles doctorales – l'ED SPI (Sciences pour l'ingénieur) et l'ED STT (Sociétés, Temps, Territoires) en sciences humaines et sociales. Il est largement ouvert à l'international, comme en témoignent les collaborations avec des équipes internationales (Italie, Japon, Canada, Belgique, Espagne, Suisse), l'essor du Réseau International Ambiances fondé en 2008, la création d'une revue internationale du même nom et la mise en œuvre d'un GDRI CNRS de 2013 à 2017. Il a été lauréat de contrats de recherche financés par les organismes nationaux (ANR, ADEME, PUCA, Région Pays de la Loire) et européens.

**Liaisons hiérarchiques :** Sous l'autorité du Directeur de l'établissement

**Liaisons fonctionnelles :** L'enseignant est en lien avec la directrice des formations et de la politique de site, la directrice des études, l'équipe enseignante, le service des études, le conseil pédagogique et scientifique.

## **Dossier de candidature**

Le dossier devra comporter les éléments suivants :

- Un CV faisant ressortir ses expériences professionnelles, les références (diplômes, publications, enseignement) ainsi que la situation professionnelle actuelle du candidat.
- Une note mettant en évidence les propositions pédagogiques en lien avec les attentes, et les positionnements de recherches (3 pages maximum).
- Un document présentant une « sélection de travaux » (10 à 15 pages maximum) peut accompagner le dossier.

*Dans le cadre de sa stratégie de Responsabilité Sociale des Organisations (RSO), le Ministère de la Culture et ses établissements publics s'engagent à promouvoir l'égalité professionnelle et la prévention des discriminations dans leurs activités de recrutement. Une cellule d'écoute, d'alerte et de traitement est mise à la disposition des candidat(e)s ou des agent(e)s qui estimeraient avoir fait l'objet d'une rupture d'égalité de traitement.*

**Dépôt des candidatures :** La date de réception des dossiers de candidature est fixée au 27 juin 2022 (délai

de rigueur).

Les dossiers devront être adressés uniquement par voie électronique à :

-**Martine CORNUAILLE**, Chargée des Ressources Humaines, [martine.cornuaille@nantes.archi](mailto:martine.cornuaille@nantes.archi)

**Copie :**

-**Sophie CLEMENT**, Directrice des formations et de la politique de site, [sophie.clement@nantes.archi](mailto:sophie.clement@nantes.archi)

Le mail portera en objet la mention « recrutement d'un maître assistant associé dans le SHS et le NOM du candidat.

**Informations :**

Eric LENGEREAU, Directeur de l'ensa Nantes, [eric.lengereau@nantes.archi](mailto:eric.lengereau@nantes.archi)

Sophie CLEMENT, Directrice des formations et de la politique de site, [sophie.clement@nantes.archi](mailto:sophie.clement@nantes.archi)

Laurent DEVISME, Professeur à l'ensa Nantes, chercheur à AAU/CRENAU, [laurent.devisme@crenau.archi.fr](mailto:laurent.devisme@crenau.archi.fr)

**Modalités de recrutement :**

Les candidatures seront examinées par un jury de sélection de l'ensa Nantes.

**Les candidats dont le dossier sera sélectionné seront informés le 1<sup>er</sup> juillet 2022 pour une audition à l'école ou en visio la semaine du 4 juillet 2022.**